

Droit de réponse

M. Arvind Tiku et Xena Ltd. (anciennement Oilex NV) ont déposé une demande de publication d'une contre-déclaration (droit de réponse) au rapport de Public Eye « Vitol, roi du pétrole au Kazakhstan », publié le 14 novembre 2018.

1) Sous le titre « Un document explosif »

« Il n'est pas vrai que le beau-fils du président est le bénéficiaire indirect des affaires profitables de Vitol Central Asia ou Ingma. En fait, M. Koulibaïev ne détient aucune participation dans Vitol Central Asia ou Ingma Holding BV, ni directement, ni par l'intermédiaire de l'une de ses sociétés et ne bénéficie d'aucune autre manière de ces sociétés. »

2) Sous le titre « Un document explosif »

« Il n'est pas vrai que M. Tiku partage son argent avec le beau-fils du président kazakh dans un trust auprès de Credit Suisse qui vaut près de 600 millions de dollars. En effet, seul M. Tiku – par l'intermédiaire de sa société Oilex NV and Energy Investments International Ltd. – a investi le Fonds Handoxx susmentionné, mais pas M. Koulibaïev ou une de ses sociétés. »

3) Sous le titre « de généreux versements »

« Il n'est pas vrai que le prêt accordé par le fond Handoxx à MerixInternational Ventures en 2007 était sans intérêt. Le prêt n'était qu'initialement sans intérêt, ensuite il a porté un taux d'intérêt de base de 6,5 % par an et contenait d'autres dispositions de prêt habituelles dans le secteur. »

4) Sous le titre « Un risque vraiment assumé ? »

« Il n'est pas vrai qu'une due diligence approfondie aurait nécessairement révélé le lien étroit entre M. Tiku et M. Koulibaïev. En fait, le Procureur fédéral Suisse a procédé à une due diligence approfondie de ce lien et n'a constaté aucune infraction. »